

Version octobre 2015

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20230526-B_2023_26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

Il est précisé que les présentes font partie intégrante du présent contrat/Marché Public ci-après dénommé « **contrat** ».

ENTRE :

Le SDIS 28, représenté par Monsieur Christophe LE DORVEN, Président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours,

Ci-après dénommée l' « Entité Publique »

ET

Caisse d'épargne et de prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 374 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526.

Titulaire de la carte professionnelle n°432 647 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Préfecture du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. Garantie financière : C.E.G.C. 16,rue Hoche-Tour Kupka B- TSA39999- 92919 La Défense Cedex.

Ci-après dénommée la « Caisse d'Epargne » ou l'« Emetteur »

Il a été convenu ce qui suit

L'Entité Publique a décidé de recourir au paiement par carte d'achat de ses commandes de biens et de services et, pour ce faire, de souscrire un contrat de carte d'achat auprès de la Caisse d'Épargne.

La Caisse d'Épargne consent à l'Entité Publique, qui l'accepte, le présent contrat de souscription de Carte, formé par les présentes « Conditions Particulières », « Conditions Générales » et son annexe, ci-après désigné « le contrat ou la convention ».

Le présent contrat a été adressé à l'Entité Publique en deux exemplaires originaux signés et paraphés par un représentant habilité de la Caisse d'épargne.

L'acceptation de l'Entité Publique devra être reçue par la Caisse d'épargne au plus tard le 15/04/2022 sous la forme d'un exemplaire du présent contrat signé et paraphé par la personne habilitée, accompagné de la copie de la délibération adoptée, décision prise en date du 25/03/2022, rendue exécutoire préalablement à la date de signature du présent contrat et autorisant le président à contracter et à signer ledit contrat.

Le présent contrat sera formé et deviendra définitif dès sa notification par l'Entité Publique à la Caisse d'Épargne au plus tard à la date mentionnée ci-dessus et selon les modalités indiquées, sous peine de caducité.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 474 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526.

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex.

Version octobre 2015

CONTRAT CARTE ACHAT PUBLIC ACTUEL (extrait)

Rappel du Numéro de Contrat : 85 16 450 0001 1

Référence Marché :

Date de début du contrat : 01/06/2022

Fixe, pour une durée de mois

Durée du contrat **1 an renouvelable par reconduction expresse : selon les modalités indiquées aux Conditions Générales**

1 an renouvelable par tacite reconduction : selon les modalités indiquées aux Conditions Générales

Raison sociale (sur 30c maxi) : SDIS 28

N° INSEE : 282 800 366

N° SIRET : 282 800 366 00027

Code APE : 8425Z

Code NAF :

Raison sociale à graver sur les cartes d'achat (sur 18c maximum) : SDIS 28

Nombre de Cartes d'achat initial : **2** cartes

Montant initial du Plafond Global de l'Entité : 50 000 euros ANNUELS

AVENANT CONTRAT CARTE ACHAT PUBLIC au contrat n° 85 18 450 010 1

Nouvelles conditions

Modification de plafond global : Ancien : 50 000 € Nouveau : 125 000 € (tenant compte d'un potentiel envisageable de 2 cartes complémentaires)

Ajout d'une carte :

**Ancien : 2 cartes
complémentaires)**

Nouveau : 3 cartes (tenant compte d'un potentiel envisageable de 2 cartes

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX

A Chartres, le 26 mai 2023

A St Jean de la ruelle le

Pour le SDIS DU 28
L'Entité Publique

Pour la Caisse d'Épargne de Loire-Centre
La Caisse d'Épargne

Chargé d'Affaires Santé, Collectivités et Institutionnels Locaux

M. Patrick GUILPAIN

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 474 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526.

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex.